



LA LETTRE DU Cedre

Publication mensuelle d'information
du centre de documentation de recherche
et d'expérimentations sur les pollutions
accidentelles des eaux

N° 151 - Janvier 2008



Intervention

Les activités du PC intervention durant ce mois ont essentiellement porté sur 3 incidents. Le 7, une collision entre le pétrolier Hebei Spirit et la barge Samsung n°1 a causé un déversement de près de 10 000 tonnes de pétrole brut en Mer Jaune, au large de la péninsule de Taean (Corée du sud). Les autorités chargées de la lutte antipollution demandent une assistance internationale. Une équipe d'une dizaine d'experts, comprenant un agent du Cedre, est dépêchée sur place par l'UNEP-OCHA et l'EC-MIC, du 15 au 22. Elle rencontre les différentes autorités en charge de la lutte, fait des reconnaissances de sites pollués et visite une usine d'incinération mobilisée pour le traitement des déchets des opérations de nettoyage. Notre agent a en outre l'opportunité de co-animer, avec 2 experts d'Environnement Canada et de la World Maritime University, une session de formation sur l'évaluation des impacts d'une pollution sur le littoral à l'intention des scientifiques du Korea Ocean Research and Development Institute (KORDI).

Le 8, le PC est mis en pré-alerte suite à une collision entre le pétrolier Samco Europe et le porte-conteneurs MSC Prestige, dans le détroit de Bab el Mandeb à la sortie de la Mer Rouge. Aucune pollution n'est observée mais le pétrolier devra être allégé avant de reprendre sa route.

Le 12, un déversement d'environ 4 000 m³ de Brent s'est produit en Mer du Nord lors du chargement d'un tanker à partir d'une bouée sur le champ pétrolier de Staffjord (Norvège). Des vents de 45 noeuds et une mer très forte ont limité les opérations d'intervention à une surveillance aérienne. Par la suite, la forte dispersion naturelle a rendu inutile l'emploi de dispersant, la faible épaisseur des nappes a gêné toute récupération mécanique.

Brest : IMDG et Marpol

A la demande du service intervention du Cedre, la présidente à l'OMI du groupe de travail ESPH (Evaluation Safety of Pollution Hazards), fonctionnaire au MEDAD/DGMT/Mission des Marchandises Dangereuses, a présenté clairement au Cedre, le 18, en une matinée chargée, les différents aspects des règles et des recommandations de l'OMI dans le domaine du transport maritime des substances dangereuses, que ce soit sous forme conditionnée ou en vrac. Outre le personnel intéressé du Cedre, l'auditoire comptait une dizaine de membres de la Marine Nationale (CEPPOL, plongeurs démineurs, marins pompiers, service sécurité environnement, Action de l'Etat en Mer).

En bref

VISITES AU CEDRE

- Le 4, d'une délégation de la « Petroleum Association of Japan ».
- Les 5 et 6, d'une délégation de la « Korea Marine Pollution Response Corporation ».
- Le 7, de M. Gires, directeur développement durable et environnement et M. Scherrer, délégué environnement de Total.
- Le 11, d'une quinzaine de commissaires élèves et d'administrateurs des Affaires Maritimes avant leur départ pour la croisière d'application sur la Jeanne d'Arc.
- Le 13, d'une quarantaine de médecins dans le cadre du diplôme d'université de médecine maritime.
- Le 18, du Contre-Amiral Josse, adjoint territorial du Préfet maritime de l'Atlantique.
- Le 21, de M. Desplanques, directeur de Cabinet du Préfet des Côtes d'Armor.

REUNIONS

- Le 3, un membre de la direction a participé à Lisbonne, au second « Consultative Technical Group » de l'EMSA.
- Le 6, participation à la journée d'information régionale dédiée au programme Interreg IV «volet transfrontalier», au CG d'Ille et Vilaine. <http://www.interreg3.com/>
- Le 7, participation à l'événement de communication organisé par BMO au Salon Nautique de Paris.

FORMATIONS

- Du 3 au 6, participation de notre déléguée Caraïbes à l'exercice MOBEX 2007 organisé par la CC&A et l'Autorité du Canal de Panama sur la portion centrale du canal (lac Gatun).
- Les 11 et 12, stage Mastère offshore pour le compte de l'Ecole navale, au Cedre.

AGENDA

- Le programme provisoire et le bulletin d'inscription pour la journée d'information du Cedre, sur « Les pollutions accidentelles par substances dangereuses », le 18 mars 2008 sont disponibles sur www.cedre.fr

Villepinte : salon Pollutec

A l'occasion du salon de l'environnement Pollutec, du 27 au 30 novembre, à Villepinte, un agent du Cedre a présenté le guide de l'élu sur le village pollution marine et visité une trentaine de stands, collectant de l'information et de la documentation sur diverses thématiques qui vont être exploitées dans nos lettres techniques.

EMSA : renforcement de la flotte

Suite à son 3e appel d'offre, l'Agence Européenne de Sécurité Maritime a signé de nouveaux contrats avec 4 armements pour renforcer la flotte européenne de navires antipollution. Pour l'Atlantique nord, l'offre de l'armement britannique James Fisher Everard repose sur 3 navires navigant habituellement entre Grande-Bretagne et Irlande ; pour la Méditerranée occidentale, la compagnie espagnole Mureloil propose 2 navires travaillant dans le sud de l'Espagne, tandis que, pour la Méditerranée centrale, l'armement maltais Tankship management ajoute un navire basé en Italie du nord au navire basé à Malte déjà sous contrat EMSA. Enfin la compagnie grecque Environmental Protection Engineering (EPE) offre les services d'un navire basé au sud de la Grèce pour intervenir en Méditerranée orientale. Cela porte à 16 le nombre de navires contractés pour 3 ans par l'EMSA, dans un marché de 18,3 millions €. (www.emsa.eu.int).

REMPEC : coopération judiciaire

Du 27 au 30 novembre, 60 experts et magistrats méditerranéens se sont réunis à Marseille à l'initiative du REMPEC pour discuter de surveillance du trafic maritime et de coopération judiciaire en cas d'infraction aux conventions internationales comme Marpol. Au-delà de l'intégration des dispositions de Marpol en droit interne, les états se trouvent confrontés à la difficulté de recueillir les éléments de preuve acceptables par les juridictions. Avec la création de la ZPE, le TGI de Marseille a montré un exemple efficace de poursuite de rejet illicite dans les eaux sous juridiction française où de moins en moins de flagrants délits sont constatés. Un représentant du ministère de la Justice des Etats-Unis a présenté un cadre législatif permettant de poursuivre les responsables de la gestion des navires sur la base d'observations faites lors de contrôles au port, mettant en évidence des obstructions, des ententes illicites ou la falsification de documents obligatoires. Dans ce dernier exemple, il a été souligné que le nombre d'infractions constatées ne semble pas fléchir, malgré les procédures engagées avec succès depuis plus de 5 ans. Pour plus d'information, <http://www.rempec.org/news.asp?lang=fr>

OMI : la convention soutes

L'adhésion de la Sierra Leone à la convention sur la responsabilité civile pour les dommages des pollutions par les hydrocarbures transportés dans les soutes des navires est venue, le 21 novembre, satisfaire aux conditions de mise en oeuvre d'une convention devenue urgente avec l'accroissement des volumes des soutes de navires sans cesse plus gros et plus rapides : les seuils exigés de 18 pays signataires, totalisant une flotte de pas moins de 100 millions de tonnaux de jauge brute sous leurs pavillons réunis, ont été atteints. La convention entrera en vigueur le 21 novembre 2008, contraignant les navires de plus de 1 000 tonnaux de jauge brute à posséder un certificat d'assurance ou une garantie bancaire couvrant la responsabilité civile correspondant à leur tonnage.

Londres : conférence épaves

Le chef du service intervention a participé, les 12 et 13, à une conférence à Londres sur le sauvetage et le traitement des épaves, organisée par la Lloyd's List. Les différents points de vue des armateurs, des assureurs, des sociétés de sauvetage (représentés par l'International Salvage Union) et des autorités (en la personne du nouveau SOSREP britannique) ont donné lieu à des débats intéressants, sur les aspects financier, technique ou organisationnel. Les substances dangereuses ont été également à l'ordre du jour avec des présentations spécifiques et un point de vue intéressant sur les événements liés au MSC Napoli.

Porto : INTERREG IVB et GASD

Le directeur du Cedre a participé à une réunion du comité de pilotage et du comité d'experts du projet Interreg GASD (Green Atlantic for Sustainable Development) le 13, à Porto. Il a été rejoint les 14-15 par le chef du service plans et audits pour la conférence de lancement du programme Interreg IVB Espace Atlantique 2007-2013, puis pour un séminaire organisé par GASD, avec présentation de projets liés à la sécurité maritime en cours dans le cadre d'Interreg IIIB et en préparation pour Interreg IVB. Ces réunions ont été une occasion d'échanges entre les porteurs d'idées et les partenaires potentiels. Le Cedre y a confirmé la poursuite de son implication dans 2 projets et a identifié plusieurs pistes de coopération sur des thématiques de formation, de planification et de technologie.

[Se désabonner de la lettre du Cedre](#)

[Informations légales](#)

[Nous contacter](#)

Un geste pour la planète, n'imprimez pas vos messages !